



# Fiche de données de sécurité

## 14-02 Partie "A" Résine

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	14-02 Partie "A" Résine
<b>Autres moyens d'identification</b>	not applicable
<b>Autres identifications</b>	not applicable
<b>Famille du produit</b>	Epoxy
<b>Usage recommandé</b>	Résine à laminier époxyde.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Sans objet.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Produits Chimiques Citadel, 3391, route 157, Notre-Dame du Mont-Carmel, Québec, G0X-3J0, Canada
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Forget Remy, 819 374-5808 Bougie Pierre, 819 531-6231 CANUTEC Numéro 24 Heures, 613-996-6666, EN CAS D'URGENCES DE MARCHANDISES DANGEREUSES.
<b>Numéro de la FDS</b>	0016

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

#### Classification

Liquides inflammables - catégorie 4; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 3; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 3; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 2; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Cancérogénicité - catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage



Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer le cancer.  
Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Toxique par contact cutané.

#### Autres dangers

Inconnu.

Identificateur du produit : 14-02 Partie "A" Résine - Ver. 1  
Date de préparation : le 10 novembre, 2016  
Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

FDS No. : 0016

Page 01 de 07

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Oxirane, 2, 2'-[[1-méthylethylidene)bis(4, 1-phényleneoxyméthylène)]bis-, homopolymère	25085-99-8	60-100		
2-hydroxyméthylfuran	98-00-0	10-30		

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

#### Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

#### Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

#### Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : peut irriter le nez et la gorge. En cas de contact avec la peau : peut causer une légère irritation. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Ne présente rien de particulier.

#### Instructions particulières

Il n'y a pas d'antidote spécifique ; traiter selon les symptômes de la personne touchée.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

Eau abondante en jet.

### Dangers spécifiques du produit

Identificateur du produit : 14-02 Partie "A" Résine - Ver. 1

FDS No. : 0016

Date de préparation : le 10 novembre, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 02 de 07

Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité. Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Empêcher la contamination de surfaces que le personnel non protégé pourrait utiliser. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé. Réserver l'accès au personnel autorisé.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-hydroxyméthylfuran	10 ppm	15 ppm				

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Identificateur du produit : 14-02 Partie "A" Résine - Ver. 1  
Date de préparation : le 10 novembre, 2016  
Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

FDS No. : 0016

Page 03 de 07

<b>Apparence</b>	Jaune pâle.
<b>Odeur</b>	D'alcool
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); -15 °C (5 °F) (2-hydroxymethylfuran) (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	170 °C (338 °F) (2-hydroxymethylfuran)
<b>Point d'éclair</b>	75 °C (2-hydroxymethylfuran)
<b>Taux d'évaporation</b>	0,04 (acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	16,3% (2-hydroxymethylfuran) (supérieure); 1,8% (2-hydroxymethylfuran) (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1,155 à 25 °C (77 °F)
<b>Solubilité</b>	5,4 - 8,4 mg/L (Soluble.) dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	3,242 (estimé)
<b>Température d'auto-inflammation</b>	491 °C (2-hydroxymethylfuran)
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); 11,000 - 14,000 mPa.s à 25 °C (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Conductivité électrique</b>	Sans objet

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Inconnu.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

### Matériaux incompatibles

Agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz sont libérés durant la décomposition. La réaction exothermique incontrôlée des résines époxy, libère des composés phénoliques, le monoxyde de carbone et l'eau.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Identificateur du produit : 14-02 Partie "A" Résine - Ver. 1

FDS No. : 0016

Date de préparation : le 10 novembre, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 04 de 07

Contact avec la peau; contact oculaire; inhalation; ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Oxirane, 2, 2'-[(1-méthylethylidène)bis(4, 1-phénylèneoxyméthylène)]bis-, homopolymère	Pas disponible	> 15000 mg/kg (rat)	23000 mg/kg (lapin)
2-hydroxyméthylfuran	0.82 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	177 mg/kg (rat)	400 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. (2-hydroxyméthylfuran)

#### Absorption par la peau

Peut être nocif.

#### Ingestion

Peut être nocif.

### Danger par aspiration

(Oxirane, 2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis-, homopolymère) n'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

### Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Excepté pour la sensibilisation de la peau, les expositions répétées à ce type de résine à faible poids moléculaire ne devrait pas provoquer d'effets indésirables importants.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires. L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) chez une proportion considérable de personnes exposées sur les lieux de travail. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) d'après les tests sur des animaux.

### Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Oxirane, 2, 2'-[(1-méthylethylidène)bis(4, 1-phénylèneoxyméthylène)]bis-, homopolymère	Non listée			

Peut causer le cancer, selon les études sur des animaux.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

(Oxirane, 2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis-, homopolymère) les études sur des animaux, ne montrent aucune réaction sur la fonction sexuelle et/ou la fertilité.

#### Effets sur ou via l'allaitement

Identificateur du produit : 14-02 Partie "A" Résine - Ver. 1

FDS No. : 0016

Date de préparation : le 10 novembre, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 05 de 07

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

(Oxirane, 2,2'-[(1-méthylethylidène)bis(4,1-phenyleneoxyméthylène)]bis-, homopolymère) les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

### Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Oxirane, 2, 2'-[(1-méthylethylidène)bis(4, 1-phenyleneoxyméthylène)] bis-, homopolymère	1-10 mg/L	1-10 mg/L		
2-hydroxyméthylfuran	> 100 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule))			> 100 mg/L (Desmodesmus subspicatus (algue); 96 heures)

#### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
2-hydroxyméthylfuran				> 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))

### Persistence et dégradation

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant.

### Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

### Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ne pas réutiliser les récipients vides.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	2810	liquid toxic organic (2-hydroxyméthylfuran)	6	III

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

Identificateur du produit : 14-02 Partie "A" Résine - Ver. 1

FDS No. : 0016

Date de préparation : le 10 novembre, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 06 de 07

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Forget Remy et Giroux Daniel

**Numéro de téléphone** 819 374-5808

**Date de préparation** le 10 novembre, 2016

**Date de la plus récente version révisée** le 06 décembre, 2017

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis** L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adapté à leur produit, s'il y a changement de leur part.

---

Identificateur du produit : 14-02 Partie "A" Résine - Ver. 1

FDS No. : 0016

Date de préparation : le 10 novembre, 2016

Date de la plus récente version révisée : le 06 décembre, 2017

Page 07 de 07